

Titre professionnel de niveau III (CAP/BEP) visé : TP Maçon- Délivré par le Ministère du travail

Durée : 980h (7 mois)

Lieu : France métropolitaine

Date de session : Entrée / Sortie permanente

Prix (indicatif) : Nous consulter

Pré-requis : Pertinence du projet professionnel, dynamisme, maîtrise de la langue française (B1)

FICHE METIER

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques).

Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se former en intra-entreprise au métier de maçon, afin de maîtriser tout le référentiel de formation (voir programme ci-dessous).

L'objectif est la prise d'autonomie dans un contexte de réalité du métier en vue d'une certification et du retour à l'emploi.

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

- Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuyportables .
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.
- Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.

Module 2 : Construire des ouvrages en maçonnerie

- Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces.
- Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre.
- Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis.
- Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels.
- Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages.

Module 3 : Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

- Poser un plancher poutrelles hourdis.
- Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales.
- Mettre en place les armatures de dallages et planchers.
- Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers.
- Réaliser les aspects de surface et chapes.



FEST INDUSTRIE H2

TITRE PROFESSIONNEL : MAÇON RNCP 35309

CERTIFICATION

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de maçon.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel : module 1

CCP- Construire des ouvrages en maçonnerie : module 2

CCP- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis : module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

ADMISSION

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès des modalités peuvent comporter un ou plusieurs des points suivants :

- Entretien individuel téléphonique avec un.e formateur.trice pédagogique.
- Stage d'immersion sur le métier.

Nous sommes en entrées / sorties permanentes.

Vous pouvez contacter un conseiller FIH2 pour plus d'informations.

Accessibilité aux PSH : Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour en savoir plus contactez-nous.

LA FEST

L'association Fest Industrie H2 dispense une méthodologie de mise en œuvre de l'action de formation en situation de travail (AFEST).

Ce concept propose une définition opérationnelle de cette modalité pédagogique. Il a été construit sous trois angles distincts :

- Une approche juridique inscrivant l'AFEST comme une action de formation finançable.
- Une approche nationale synthétisant les pratiques existantes au sein des entreprises françaises.
- Une dimension européenne

La Loi Avenir du 5 septembre 2018 précise une nouvelle définition pour l'action de formation : "un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Il peut être réalisé en tout ou partie à distance. Il peut également être réalisé en situation de travail". (Art. L. 6313-2)

ACCOMPAGNEMENT

Vous bénéficiez d'un triple tutorat :

- Un formateur pédagogique FEST
- Un formateur technique de l'entreprise dans laquelle nous vous positionnons
- Un tuteur expert FEST

A votre disposition :

- Un référent Handicap
- Un référent Social
- Un référent Administratif